

Compte-rendu de la réunion du Sou des écoles Jean de La Fontaine
Jeudi 24 Janvier 2019
Salle BCD

Présentes : Céline B, Chloé, Claudine, Dorothée, Fanny, Florence, Hélène, Maud, Noëline et Ouarda

Excusées : Elmy, Marie, Céline H et Rim

Ordre du jour :

1. Point sur la vente des brioches 2019
2. Organisation de l'opération « boîte personnalisée »
3. Organisation du vide-greniers 2019
4. Divers

Avant de débiter la réunion, Noëline remercie Claudine concernant la vente de « crochets » organisée en décembre. Pour cette 1^{ère} vente, Claudine a fait don au Sou des dépenses engendrées par l'achat de la matière première (laine).

Fanny propose de réitérer l'opération lors du vide-greniers avec un petit stand « crochets ».

1. Point sur les commandes de brioches 2019

Une cinquantaine de commandes ont été passées pour un bénéfice d'environ 164€.

En revanche, 2 classes n'ont pas eu les bons de commande dans les temps (Mme Vallier et Mme Bouvier), ce qui a pu engendrer un manque à gagner.

Les retours ont été unanimes sur la qualité des brioches et galettes. Opération à réitérer.

2. Organisation de l'opération « boîte personnalisée »

- L'opération est pilotée par Maud et Florence.
- Un mot sera donné aux maîtresses, mercredi 30 janvier, pour distribution dans les cahiers.
- Le retour des commandes est prévu au plus tard mercredi 13 février.
- La livraison des boîtes personnalisées aura lieu après les vacances d'hiver.
- Après discussion, nous proposerons 3 thèmes de dessins aux maîtresses de l'élémentaire : l'espace (fusées, planètes, étoiles...), la nature et les gourmandises (gâteaux, bonbons...).
- Une boîte sera vendue 7€, soit 1€ moins cher que le prix de vente proposé par Initiatives. Nous ne pourrions donc pas proposer de tarif préférentiel pour l'achat de 2 boîtes sinon le Sou serait déficitaire.
- Un minimum de 15 ventes est requis par modèle.
- Il y aura un modèle par classe pour les maternelles et un modèle pour 2 classes du côté élémentaire.

3. Organisation du vide-greniers 2019

Date et lieu retenus : dimanche 7 avril 2019 à l'école

Démarches administratives à effectuer :

- Demande d'autorisation d'occuper les locaux de l'école : demande réalisée le 23/01/2019 et réponse positive de la part de la mairie le 24/01/2019.
- Demande de prêt de 10 barrières, 80 tables et 180 chaises : demande réalisée le 23/01/2019 et réponse de la mairie nous mettant à disposition 30 tables (c'est

insuffisant), 10 barrières et 150 chaises. Dorothée relance la mairie pour obtenir au moins 50 tables. => Entre temps, nouvelle réponse de la mairie sur l'impossibilité de fournir d'autres tables ; recherche infructueuse auprès du Sou des écoles de Billieu. Pistes à creuser : Sou des écoles de Coublevie, lycée Ferdinand Buisson et l'Etoile de Voiron dont le local est situé à côté de l'école (Maud et Chloé ?).

- Déclaration préalable de la manifestation via le formulaire cerfa 13939 + demande d'autorisation de publicité : à faire le plus tôt possible (Dorothée).
- Préparer le registre des exposants puis le faire coter et parapher par le maire : Dorothée.

Présence des membres du Sou le jour du pucier (dimanche 7 avril) et la veille pour l'installation (samedi 6 avril après-midi)

Installation samedi 6 avril	Pucier dimanche 7 avril
Marie	Marie
Dorothée et Stéphane	Dorothée
Noëline et Julien	Noëline pour le rangement
Virginie et Fred	Virginie pour le rangement
	Ouarda
Denis	Chloé
Maud	Maud
Hélène	Hélène tient un stand mais peut aider
Céline H	Céline H
	Céline B
	Claudine
	Rim
	Elmy

Tarifs du pucier : 8€ en intérieur pour une table de 2m + 2 chaises, 6€ en extérieur abrité pour une table de 2m + 2 chaises, 5€ les 2m linéaires en extérieur non abrité et sans table.

Communication / publicité à effectuer :

- Faire la publicité du vide-greniers sur les sites spécialisés : à partir du 4 février ou avant + joindre affiche (Hélène)
- Passer l'annonce sur l'agenda de Voiron (agenda papier boîtes aux lettres + panneaux lumineux), France Bleu Isère, Radio ISA, le Dauphiné... (Dorothée et Hélène)
- Imprimer une trentaine d'affiches A3 sur du papier de couleur fluo et 1000 flyers => Entre temps, Marie a proposé au vote 4 propositions d'affiches. Qui pour imprimer les affiches + flyers ? (Dorothée) + Distribution des affiches et flyers à caler chez les commerçants / lieux publics (gare, médiathèque, MJC, ...) / jours de marché 2 semaines avant le pucier (Qui ?)
- Déposer des flyers dans des vide-greniers se déroulant avant le nôtre
- Renvoyer le dossier d'inscription aux anciens exposants
- Noëline se renseigne pour l'achat d'une banderole publicitaire et sur la possibilité de l'accrocher sous le viaduc du marché ou dans la descente Jules Ravat => Entre temps, réponse de la mairie sur accrochage banderole : les emplacements Viaduc voies SNCF, Jules Ravat et Grande Rue sont réservés en mars et début avril depuis septembre ! En attente d'une réponse de la mairie pour accrocher une banderole sous le viaduc. Si ok, à nous de la faire. Marie reprend la création d'une banderole en fonction de la réponse de la mairie.
- Demander au périscolaire s'ils peuvent préparer le fléchage du vide-greniers avec les enfants : Chloé en parle à Carole.

Actions à réaliser au retour des vacances d'hiver (début mars) :

- Diffuser le mot dans les cahiers avec dossier d'inscription (Dorothée et Hélène)
- Affichage école + mise à jour blog (Dorothée)
- Demander de l'aide aux parents / mot à préparer (Diffusion par la liste mail : Dorothée)
- Récolter les dossiers exposants et leur confirmer leur réservation (Dorothée et Hélène)

- Placer les exposants dans l'ordre d'arrivée (intérieur / extérieur sous préau / extérieur non abrité), selon "leurs requêtes" (Dorothee et Hélène)

Actions à réaliser 2 semaines avant le vide-greniers :

- Faire de la publicité sur la voie publique : tracter le jour du marché et mettre des flyers sous les essuie-glaces (QUI ?)
- Affichage dans les commerces et lieux publics (QUI ?)
- Proposer aux exposants une précommande pour les sandwiches et prévoir plus de sandwiches jambon/fromage dans le stock de la buvette car l'année dernière il en manquait.
- Imprimer affiches entrées + prix / prix buvette / toilettes / objectif du pucier ...

Actions à réaliser dans la semaine précédant le vide-greniers :

- Faire les courses pour la buvette : mercredi 3 avril
- Préparer des crêpes la veille du pucier pour vendre à la buvette
- Prévoir du popcorn pour la buvette

Le JOUR J :

- Horaires de présence pour les membres du Sou : de 7h à 17h environ (ouverture au public de 9h à 16h)
- A partir de 7h30 : accueil des exposants + installation de la buvette + préparation des sandwiches (4 personnes)
- A partir de 9h00 : accueil du public (au moins 4 personnes à la caisse + 1 à la buvette et 1 à l'entrée)
- A partir de 13h00 : on peut être seulement 4
- A partir de 16h00 : au moins 6 pour tout ranger

4. Divers

Noëline informe les membres du Sou que Mme Malbranche souhaite organiser un café des parents (mercredi 6 février) et une soirée des parents (jeudi 7 février), pour les parents ne pouvant pas être présents le mercredi matin, sur le thème de la communication non violente.

Noëline enverra un doodle aux membres du Sou pour planifier une nouvelle date de réunion fin avril. Cette réunion aura pour ordre du jour l'organisation de la fête de l'école.

MERCI POUR VOTRE LECTURE !!!